

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00940

Numéro SIREN : 821 109 451

Nom ou dénomination : A LED ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004314

IDENTIFICATION

M MANDAROUX SYLVAIN
14 bis Lot Trezel Cayenne Nord
97118 SAINT FRANCOIS
FRANCE

N° d'adhérent : 20202710032222

Pour le compte de :
SAS A LED ELEC
14B LOTISSEMT TREZEL
CAYENNE NORD - VILLA CANNELLE
97118 SAINT FRANCOIS

N° SIREN : 821 109 451
Période déclarée : 2021
Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	VILLA POMME CANNELLE		
Complément de distribution	14 LOT TREZEL	Lieu-dit, hameau	CAYENNE NORD
Code postal	97118	Ville	SAINT FRANCOIS
		Pays	GUADELOUPE FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

production d electricite

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	4 854
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	-------

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	EBP

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 954	1 007	6 947
TOTAL I (5)	7 954	1 007	6 947
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	21 139		21 139
Créances autres (3)	3 301		3 301
Disponibilités	39 106		39 106
TOTAL II	63 546		63 546
TOTAL GENERAL (I + II)	71 500	1 007	70 493

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Résultat de l'exercice	-4 854
TOTAL I	-3 754
3 - Dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	6 303
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	62 307
TOTAL III	74 247
TOTAL GENERAL (I + II + III)	70 493

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	171 546
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			171 546
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			37 412
Autres charges externes			76 226
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			785
		dont TP/CFE, CVAE	
Rémunérations du personnel			45 159
Charges sociales			14 956
Autres charges			98
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
Total des charges d'exploitation (II)			174 636
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-3 090
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		18 615
	Charges financières (V)		1 764
	Charges exceptionnelles (VI)		18 615
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-4 854

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		4 854
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		4 854
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		4 854

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres			0	0	
Immobilisations corporelles					
Constructions	2 488			2 488	
Installations techniques matériel et outillage industriels	758			758	
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 708		1 007	3 701	
TOTAL rubrique I	7 954		1 007	6 947	

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		2,00
- dont apprentis	0,00	
- dont handicapés	0,00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	171 546
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	18 615
TOTAL 1	190 161

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Subventions d'exploitation reçues	0
TOTAL 2	0

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	37 412
Variation négative des stocks	13 855
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	104 377
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	11 047
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	18 615
TOTAL 3	185 306

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	4 855
---	-------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	MANDAROUX SYLVAIN	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	24/03/1976	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	12200	Commune de naissance	SAINT REMY
	Numéro, type et nom de voie	VILLA CANELLE		
	Complément de distribution	14 BIS LOT TREZEL	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	97118	Ville	SAINT FRANCOIS
	Pays	GUADELOUPE-FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SAS A LED ELEC
Au capital de 1000 €
Siege:14bis Lotissement Trezel Cayenne Nord
97118 SAINT
FRANCOIS

RCS n° 821 108 451 RCS DE POINTE A PITRE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUEL DU 11/08/2022

Le 11/08/2022 à 10H, l'actionnaire unique de la société A LED ELEC, société par actions simplifiées au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé Chemin de la Coulée 97118 Saint Francois, immatriculée au RCS de POINTE A PITRE sous le numéro 821109451 s'est constituée à Saint François. Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'actionnaire unique présent.

L'assemblée est présidée par Madame Amandine MANDAROUX, Présidente de la société au 31/12/2021.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'actionnaire unique, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, Monsieur MANDAROUX Sylvain est présent.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés à l'actionnaire :

- La copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte. aucune mention particulière si ce n'est le constat d'un de 4854€.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par l'actionnaire unique:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Il n'y aura aucune répartition de dividende, aucune dotation aucune réserve

- dotation à la réserve légale : 100€
- dividende total revenant aux actionnaires: néant
- autres réserves: néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution finale

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20 des statuts, par le président et les associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

Amandine MANDAROUX



Electricité Générale
Alanne . Domotique
97118 SAINT-FRANCOIS
Tél. 06 90 48 36 65
aledelec971@gmail.com
Siret : 82110945100012 - APE : 3511 Z